

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 décembre 2021

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4858)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 358

présenté par

M. Le Fur, M. Bourgeaux, Mme Anthoine, M. Poudroux et M. Bony

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La nouvelle réduction par le Gouvernement de l'accès aux transports publics interrégionaux et l'entrave à la liberté d'aller et venir qui en résulte ne sont pas acceptables.